

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

On négocie à la CTCUQ

La Société de transport de la Communauté urbaine de Québec et le syndicat des chauffeurs (CSN) viennent d'entamer en présence du conciliateur, Jean Poirier des négociations intensives pour le renouvellement de la convention collective échue en juin 1992, puis prolongée jusqu'en 1994 par la loi 102. Même si cette négociation concerne le public, les deux parties ont à nouveau convenu de ne pas commenter les pourparlers et les enjeux de cette négociation.

LECLERCVILLE

Travaux sur la 132

Transports Québec effectue depuis hier des travaux de correction sur la route 132 à la hauteur de la rue de l'Église à Leclercville et ce, jusqu'au 28 septembre, de 7 h à 18 h sur semaine, dans les deux directions. La chaussée sera rétrécie à une seule voie et la circulation se fera en alternance. Il en sera de même à Saint-Nicolas mais seulement jusqu'à demain alors que l'on procède à la réfection d'un mur de soutènement.

PONT-ROUGE

«Des artistes de renom»

La galerie d'art Raymond-Turgeon du Moulin Marcoux, à Pont-Rouge, présentera du 6 août au 4 septembre l'exposition Les artistes de renom. Cette manifestation, qui regroupe les oeuvres de 24 artistes québécois de tendance figurative, se veut le reflet du marché de l'art. Parmi les participants, on retrouve les noms de Stanley Cosgrove, Marie Laberge, Michel Rivest, Micheline Beauchemin, Jeannine Bourret, Rémi Clark, Littorio del Signore, Guy Labbé et Gatien Moisan. Le vernissage aura lieu samedi à 19 h.

SEPT-ÎLES

Autres braconniers arrêtés

Les agents de conservation de la faune du bureau de Sept-Îles ont intercepté plusieurs braconniers au cours du mois de juillet. Le 9 juillet, les agents ont intercepté un véhicule en provenance de Havre-Saint-Pierre dans lequel ils ont saisi 22 saumons. Des accusations de possession illégale et d'entrave à un agent de la faune seront portés contre les cinq occupants du véhicule. À Port-Cartier, le 17 juillet, deux individus ont été surpris alors qu'ils utilisaient un filet pour capturer du saumon dans la rivière aux Rochers. Trois saumons ont été saisis et les deux braconniers seront accusés de pêche avec un engin prohibé et de possession illégale de saumons.

AMIANTE

Triathlon

La nage, la course à pied, et le vélo composent le deuxième triathlon du grand lac Saint-François dont les honneurs seront disputés samedi au parc provincial de Frontenac. Le départ sera donné à 9 h, à la plage de Sainte-Praxède. Les participants nageront sur une distance de 2 kilomètres en boucle, entreprendront une course à pied de 8 km jusqu'au village de Sainte-Praxède, et de là rouleront en vélo sur 37 km jusqu'à la plage de Saint-Daniel. Renseignements : 418-338-0681.

Les investissements seront réduits au moins de moitié

Le parc Cartier-Brébeuf se fait serrer la vis

QUÉBEC — Les investissements de 6 millions \$ au parc Cartier-Brébeuf dans Limoilou ne se réaliseront pas. Au mieux, on agrandira les installations actuelles, une réfection qui pourrait atteindre 3 millions \$. Une décision sera prise par Parcs Canada d'ici le 31 mars 1995.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Annoncés en juillet 1992 par le député fédéral d'alors, les investissements prévoyaient la construction d'un nouveau pavillon d'interprétation en forme de voilier au-dessus de la rivière Laitet, lequel aurait compris la coque partielle d'un navire représentatif de l'époque de Cartier, une fois la Grande Hermine démolie.

La Grande Hermine était le navire de Jacques Cartier. Sa réplique a été construite en 1966 par la Davie Shipbuilding. Après Expo 67, elle fut ramenée au confluent des rivières Laitet et Saint-Charles, là où Cartier et ses compagnons passèrent l'hiver 1535-1536, lors de leur deuxième voyage. Le navire fut sorti de l'eau en 1986. Mais ses membrures n'ont cessé de pourrir.

« Il faudra démolir la Grande Hermine d'ici quelques années. De plus le centre d'interprétation est mal adapté à nos besoins. Les salles sont petites, peu fonctionnelles et aucune ne permet d'accueillir des visiteurs qui arrivent par autobus », explique Jean Desautels, directeur de district de Parcs Canada.

Le centre d'interprétation actuel n'est pourtant pas sans attrait même s'il profiterait d'un agrandissement certain car on trouve peu de place pour des exhibits.

« Vous pouvez goûter à l'annéda, une tisane de cèdre blanc fabriquée par les Amérindiens : c'est ce qui avait sauvé les Malouins du scorbut », explique Jacques Miville, l'hôte des lieux. Le breuvage est tout à fait buvable.

De 80 000 à 90 000 visiteurs fréquentent à chaque année le site historique du parc Cartier-Brébeuf dans le quartier Stadacona. Brébeuf, c'est le jésuite Jean de

Brébeuf qui y a fondé une première mission en 1625. Une croix le rappelle sur un haut monticule surplombant la rivière.

Ainsi, de 10 h à 16 h, à toutes les heures sauf à midi, à tous les jours, des visites guidées et gratuites permettent d'explorer la cale et l'entrepôt de la Grande Hermine car le pont est condamné. Puis, à la demie de l'heure, la maison longue recouverte de pruche des Iroquoiens du Saint-Laurent et leur jardin traditionnel derrière la haute palissade faite de perches de cèdre.

« Nous réévaluons l'ensemble du dossier car il faut pouvoir justifier un tel investissement selon nos critères d'achalandage, de rentabilité. Le site est situé en dehors des circuits touristiques habituels, ce qui n'en facilite pas l'accès. Une fois la Grande Hermine démolie, il faudra lui trouver un nouvel attrait. Malheureusement les fouilles archéologiques n'ont rien donné jusqu'ici », affirme M. Desautels de Parcs Canada.

L'agrandissement est le scénario le plus probable car il faudra alors concevoir un véritable centre d'interprétation susceptible de devenir un attrait en lui-même, un investissement de 2 à 3 millions \$. Parcs Canada ne peut tergiverser encore longtemps car déjà la toiture du bâtiment actuel nécessite réfection.

Grande Hermine ou pas, le site historique mérite d'être mieux connu même s'il est très populaire par beau temps avec sa vue imprenable sur Québec.

« La vie des grands explorateurs et des Amérindiens fait partie du programme scolaire des 4e et 5e années. Selon nos connaissances actuelles, la coque de la Grande Hermine aurait été plus effilée et pointue pour mieux fendre les flots », explique Marie-Hélène Samson, une étudiante en an-

thropologie qui nous sert de guide.

De son côté, le conseiller du district 6 à la ville de Québec, M. Alain Delwaide, déplore la dégradation de la Grande Hermine et la situation attentiste actuelle.

« Les travaux devaient être faits cette année et j'apprends qu'ils sont remis en question. La Grande Hermine était un trois mats, c'est inconcevable qu'elle soit dans cet état ! Le parc Cartier-Brébeuf, ce sont nos Plaines d'A-

braham, c'est un parc important pour Limoilou et un lien à venir pour plusieurs pistes cyclables. Il faut sensibiliser les autorités fédérales à l'urgence d'intervenir dans ce dossier », dit le conseiller du Vieux-Limoilou.



Construite pour Expo 67, la Grande Hermine se meurt, parc Cartier-Brébeuf, et devra être démolie d'ici quelques années. Parcs Canada ne sait trop comment remplacer cet attrait touristique.

Élection au Village-des-Hurons

Max Gros-Louis tenterait de prendre sa revanche

VILLAGE-DES-HURONS — Les élections promettent encore une lutte serrée au Village-des-Hurons alors que, selon toute vraisemblance, Max Gros-Louis tentera sa revanche sur la grande chef Jocelyne Gros-Louis qui l'avait défait de justesse il y a deux ans.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Personnage haut en couleur, parfois controversé, le citoyen le plus connu de la nation huronne-wendat devrait annoncer son retour en politique active la semaine prochaine au moment où sera connue la date des élections au Village-des-Hurons, laquelle est prévue pour le 26 août.

« Plusieurs personnes m'ont demandé de me présenter. Je n'ai pas encore pris ma décision car tout dépendra des appuis que je recevrai : ça va me prendre un bon groupe de supporters », confirme Max Gros-Louis.

À 62 ans, Max Gros-Louis a réalisé une douzaine de mandats et servi la nation pendant 25 ans. S'il accepte l'invitation du Regroupement consultatif huron-wendat,

il se présentera avec une équipe renouvelée.

Deux des chefs délégués sortants, Roger O. Picard et Harold Bastien, font maintenant équipe avec Jocelyne Gros-Louis en compagnie de Maurice Picard Jr, Marc Savard et de François Vincent. Seul René Duchesneau est demeuré fidèle au clan de Max Gros-Louis mais on ignore encore s'il sollicitera un nouveau mandat.

« Nous allons confirmer la date des élections lors de la séance du conseil, lundi prochain », affirme pour sa part Jocelyne Gros-Louis, laquelle sollicite un nouveau mandat.

« Deux ans, c'est tellement court. Notre équipe entend poursuivre », confirme la grande chef.

« C'est beaucoup 19 votes de majorité sur Max quand on tient compte que les élections ont toujours été très serrées chez nous », ajoute la directrice du Centre d'a-

mitiés autochtone du Québec, confiante de l'emporter de nouveau.

Même si la campagne électorale n'a pas encore débuté, le Regroupement consultatif huron-wendat formé des signataires Luc Lainé, Nicole G. Picard, Pierre H. Picard, Simon Picard et Pierre Rouleau a déjà distribué un manifeste d'orientation et de réflexion politique en apparence indépendant même s'il ne cache pas promouvoir le retour de Max Gros-Louis.

« Nous avons eu des rencontres avec lui et nous espérons qu'il acceptera de revenir pour un autre mandat, compte tenu de ses qualités de leader et de son expérience, le temps de nous remettre sur la bonne voie », dit le porte-parole du Regroupement, M. Luc Lainé.

Le Regroupement reproche à la grande chef son absence de la scène publique, son manque de communication face aux problèmes territoriaux et amérindiens, ainsi qu'une attitude d'af-

frontement par les tribunaux pour faire reconnaître des droits de chasse et pêche au lieu de favoriser une approche de négociations.

Bref des élections qui promettent de l'action d'autant plus que des candidats indépendants pourraient se joindre à Richard Sioui, un ancien partisan de l'équipe de Mme Gros-Louis qui tente de convaincre d'autres jeunes comme lui de s'engager en politique active pour la nation, ce qui pourrait gruger des votes dans les deux camps.

Coupes des contingents de flétan

L'AQIP s'interroge sur les motifs du ministre Tobin

QUÉBEC — L'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) s'interroge sur les véritables motifs qui ont poussé le ministre fédéral Brian Tobin à couper les contingents de flétan du Groënland au large des côtes du Labrador.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Il semble impossible de déterminer avec exactitude si le ministre a coupé le total des prises admissibles dans les sous-zones 2 et 3 pour cause de diminution de la ressource ou pour servir une autre cause, questionne Jean-Paul Gagné de l'AQIP. Et pourquoi laisser une entreprise et des pêcheurs dépenser des énergies et engloutir de l'argent au nom de politiques à trop courtes vues ? »

« Pour l'AQIP, la gestion du déclin possible d'une ressource devrait se faire équitablement entre les provinces maritimes et le Québec. » Or, son porte-parole croit qu'en réduisant les contingents de 75 %, le ministre Tobin se donne bonne conscien-

ce à quelques semaines de ses interventions devant l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et à l'ONU. L'organisme qui regroupe des industriels de la pêche réclame donc, elle aussi, une compensation pour les dommages subis par les pêcheurs de Rivière-au-Renard et l'entreprise instigatrice du projet, Pêcheries gaspésiennes.

L'AQIP, qui suit le dossier depuis ses débuts, souhaite également obtenir des réponses à ses interrogations d'autant plus que, un mois avant la décision du ministre, le conseil de conservation de la ressource halieutique recommandait « de limiter les prises totales dans les sous-zones 2 et 3 au maximum annuel de 25 000 jusqu'à ce que l'on dispose de données scientifiques permettant d'en décider autrement. » Depuis l'annonce du 20 juillet, les prises totales

sont limitées à 6500 tonnes, dans ces mêmes zones.

Au surplus, dans un mémoire interne adressé au ministre, en mai, et dont LE SOLEIL a obtenu copie, les fonctionnaires craignaient « une réaction négative de la province de Terre-Neuve et de son industrie » si Ottawa introduisait, dans les eaux du Labrador, des navires venus d'autres provinces.

Par ailleurs, les représentants des pêcheurs et de Pêcheries gaspésiennes sont attendus dans la capitale canadienne en matinée aujourd'hui. Ils participeront à une rencontre avec les ministres Brian Tobin et Yvon Picotte. Celle-ci, prévue initialement pour 11 h, a été reportée à 13 h.

Poursuites

Par ailleurs, le Canada intentera des poursuites contre deux Américains accusés d'avoir recueilli illégalement des pétoncles même si la controverse scientifique ayant entraîné leur arrestation n'a pas été réglée, a fait savoir un porte-parole de Pêches et Océans hier.



Max GROS-LOUIS

Panne d'émetteur

Les Gaspésiens privés de Radio-Canada/Québec

POINTE-À-LA-CROIX — En pleine campagne électorale provinciale, la plupart des téléspectateurs gaspésiens de la Baie des Chaleurs n'a pu syntoniser, de samedi à mardi la programmation du réseau français de Radio-Canada en provenance de Québec, ce qui inclut le bulletin de nouvelles régionales.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Même si on indique à Radio-Canada qu'il s'agit d'un brio important

de l'amplificateur de l'émetteur et qu'une équipe travaille ardemment pour le réparer depuis hier, cette situation reflète, selon des citoyens, le peu de considérations que semble porter à la Gaspésie la haute direction de cette société d'état.

Trois ans et demi après avoir amputé l'est du Québec de sa production télévisée, Radio-Canada continue d'offrir des services partiels en matière de programmation radio aux Gaspésiens, qui ne peuvent écouter les émissions du réseau FM que la nuit, entre 23 heures et 5 h 30.

De plus, les auditeurs vivant sur diverses portions du territoire couvert par le réseau AM de Radio-Canada, qui diffuse sa programmation régionale à partir de Matane, ne peuvent capter de façon adéquate les ondes radio, notamment dans la partie ouest de la MRC d'Avignon, et en plusieurs endroits de la Vallée de la Matapédia.

« À Pointe-à-la-Croix, il faut avoir une très bonne radio pour écouter Radio-Canada », explique l'homme d'affaires Rosaire Gendron. « Et dès qu'on se dirige en auto vers Matapédia et les villages des Plateaux, on perd le signal complètement ».

M. Gendron rappelle que les citoyens d'Avignon-Ouest ont également eu des démêlés, en juin, avec leur câble-distributeur, situé

au Nouveau-Brunswick, afin de pouvoir continuer de syntoniser la télé de Radio-Canada et le bulletin de nouvelles régionales réalisé à Québec. La firme Cable 2000 a redonné ce canal à ses clients, mais l'a placé en 36e position des canaux offerts.

« Il y a un autre phénomène déplorable, peut-être relié au manque de considérations à notre égard; 90 % des communiqués que nous envoyons à Radio-Canada sont ignorés », dit M. Gendron qui ajoute qu'il ne faut pas s'étonner dans ce cas de voir des gens de cette région orienter leurs activités vers le Nouveau-Brunswick.

Le FM : pas pour demain

Par ailleurs, l'arrivée des émissions FM le jour en Gaspésie, ou

sur la Côte-Nord et en Abitibi, n'est pas pour demain, précise le nouveau directeur général de la programmation FM de la SRC à Montréal, Sylvain Lafrance.

« J'aimerais régler ce problème. Mais il n'y a pas de nouveau projet d'expansion du réseau FM sur le territoire gaspésien, pour des raisons de contraintes budgétaires. Pour le moment, nos efforts portent sur l'extension de notre réseau dans les Cantons de l'est, en septembre », explique-t-il.

Quant à une meilleure réception de la radio AM, des améliorations sont prévues pour l'automne dans la Vallée de la Matapédia.

« Un réémetteur FM sera ins-

tallé à Lac-au-Saumon pour mieux desservir la région d'Amqui, Val-Brillant, Sayabec. Ça fait sept ans que c'est demandé et tout pourrait être prêt pour le 19 novembre », révèle Louis Pelletier, directeur de CBGA à Matane.

Pour les localités de Pointe-à-la-Croix, Matapédia et les Plateaux, il faudra attendre encore un peu plus, dit-on.

En ce qui a trait à la panne télé qui obligeait une bonne partie des Gaspésiens à s'en remettre à Radio-Canada Moncton, elle a été réparée partiellement hier, mais il faut parfois une patience d'ange pour regarder une émission, fréquemment entrecoupée de tempêtes de neige, avec le son de circonstances. Les techniciens poursuivent le boulot aujourd'hui.



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement VOC-5, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté, le 3 août 1994, l'ordonnance numéro 29, ayant pour objet l'opération de kiosques pour la vente d'aliments, de bière et d'articles promotionnels dans le cadre du "Festival 1er REG'ART", du 4 au 7 août 1994, de 14 h à 23 h, au parc Cartier-Brébeuf.

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

Québec, le 3 août 1994

Le greffier de la Ville,
Antoine Carrier, avocat

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement VOB-5, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté, le 3 août 1994, l'ordonnance numéro 30, ayant pour objet la présentation de spectacles musicaux dans le cadre du "Festival 1er REG'ART", du 4 au 7 août 1994, de 14 h à 23 h, au parc Cartier-Brébeuf.

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

Québec, le 3 août 1994

Le greffier de la Ville,
Antoine Carrier, avocat

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement 2969, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté, le 3 août 1994, l'ordonnance numéro 31, ayant pour objet l'opération de kiosques pour la vente d'aliments dans le cadre du "Festival 1er REG'ART", du 4 au 7 août 1994, de 14 h à 23 h, au parc Cartier-Brébeuf.

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.

Québec, 3 août 1994

Le greffier de la Ville,
Antoine Carrier, avocat

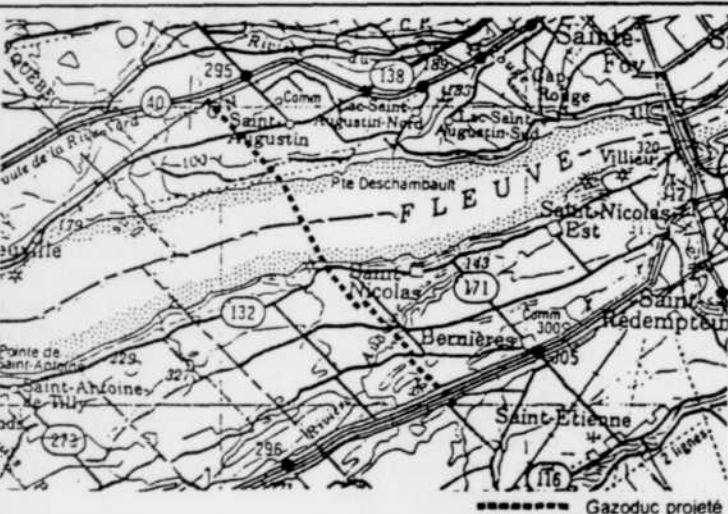
AVIS PUBLIC

GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL SUR LA RIVE SUD DE QUÉBEC

L'Office national de l'énergie (« l'Office ») examine présentement une demande qui lui a été présentée par Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (« Gazoduc TQM ») pour une ordonnance en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'Office national de l'énergie.

Gazoduc TQM a demandé l'autorisation de construire un pipeline d'une longueur de 13,5 km à partir d'un point de son réseau situé à Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'à un nouveau poste de mesurage situé au sud de l'autoroute Jean-Lesage (autoroute # 20) à Bernières, sur la rive sud de Québec. Les installations proposées par Gazoduc TQM comprennent une traversée sous-fluviale en tunnel du fleuve Saint-Laurent, d'une longueur d'environ 3,5 km, entre un point situé aux alentours de la rivière Charland dans la Paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures, sur la rive nord du fleuve, et un point près de la Pointe Saint-Nicolas dans la municipalité de Saint-Nicolas, sur la rive sud du fleuve. Gazoduc TQM propose de modifier son tarif et celui de TransCanada Pipelines Limited pour inclure le poste de Bernières dans la description de la Zone de l'est.



Une copie de la demande est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture habituelles à l'endroit suivant:

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
1, Place Ville Marie, bureau 2220
Montréal (Québec) H3B 3M4

De plus, des copies de la demande sont disponibles pour consultation aux endroits suivants:

L'Office national de l'énergie
Bibliothèque Rez-de-chaussée
311, 6^e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2

Municipalité de Bernières
Bibliothèque
423 rue des Chutes
Bernières (Québec) G7A 1E7

Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures
Bibliothèque Alain-Grandbois
427, rue du Charron
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 2P1

Ville de Saint-Nicolas
Bibliothèque
220 route du Pont Saint-Nicolas
Saint-Nicolas (Québec) G0S 2Z0

Municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière
Bibliothèque
2504 avenue du Viaduc
Charry (Québec) G6X 2V3

Toute personne désirant faire des commentaires au sujet de cette demande doit déposer une lettre à cet effet auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le 25 août 1994 à midi, et en signifier une copie auprès de Gazoduc TQM à l'attention de:

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.

Monsieur Robert Heider, Vice-président
Réglementation et Marketing
Gazoduc TQM
1, Place Ville Marie, bureau 2220
Montréal (Québec) H3B 3M4

1663335
téléphone: (514) 874-8811
télécopieur: (514) 874-8888

Monsieur Louis-André Leclerc
Lavery & Billy
Suite 4000
1, Place Ville Marie
Montréal (Québec) H3B 4M4

1663335
téléphone: (514) 871-1522
télécopieur: (514) 871-8977

Gazoduc TQM aura l'occasion de répondre à tout commentaire auprès de l'Office. Gazoduc TQM devra déposer ses commentaires auprès de l'Office et des parties au plus tard le 2 septembre 1994 à midi.

Des renseignements, en français et en anglais, sur les procédures peuvent être obtenus en écrivant au Secrétaire ou en s'adressant à Mme Melanie Gnyp au (403) 299-3937, à Calgary.

J.S. Richardson, Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6^e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
télécopieur (403) 292-5503

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...

Abonnez-vous:

647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

aux heures d'appel suivantes:

lundi au jeudi: 7 h à 17 h 30
vendredi: 7 h à 17 h
samedi et dimanche: 8 h à 12 h

LE SOLEIL

RWANDA... À L'AIDE!

La pire tragédie de notre histoire se déroule en ce moment même. Plus d'un million d'êtres humains ont fui la guerre civile au Rwanda et sont allés chercher refuge à Goma au Zaïre. Le choléra et la malnutrition ont transformé les camps de réfugiés en véritables abattoirs. Des milliers d'enfants errent, abandonnés. Leurs parents sont morts sous leurs yeux.

VISION MONDIALE EST SUR PLACE. NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE MAINTENANT!

Nous nous sommes engagés à venir en aide à 200 000 réfugiés rwandais. Pour que nous y parvenions votre soutien est indispensable. Avec un don de 24 \$, vous nous donnez les moyens de nourrir une personne pendant 3 mois.

VISION MONDIALE RECRUTE DES QUÉBÉCOIS POUR AIDER LES RÉFUGIÉS RWANDAIS

Si vous avez de l'expérience en secours d'urgence dans les pays en voie de développement et plus particulièrement dans les domaines des soins de santé et de la logistique, appelez au (514) 694-4221 pendant les heures ouvrables.

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI AU

1-800-387-6282

Il n'y a pas une minute à perdre. Ayez votre carte VISA ou MasterCard à portée de la main quand vous appellerez.

OUI, JE VEUX AIDER LES RÉFUGIÉS RWANDAIS!

Il suffit de 24 \$ pour nourrir une personne pendant 3 mois. Voici mon don de:

☐ 24\$ ☐ 48\$ ☐ 96\$ autre: \$

MERCI POUR VOTRE AIDE!

Vous recevrez un reçu pour votre don.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ (Québec)

Code postal: _____ Tél.: _____

* Don par ☐ VISA ☐ MasterCard

Numéro de carte: _____

Date d'expiration: _____

Signature: _____

* Don par chèque à l'ordre de Vision mondiale

* Don par téléphone au 1-800-387-6282

Si les dons excèdent les besoins ou si les conditions sur place nous empêchent de mener à bien notre programme, nous les affecterons à d'autres situations d'urgence.

VISION MONDIALE

3608, boul. St-Charles, porte 22, Kirkland (Québec) H9H 3C3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COMMISSION MUNICIPALE

ALEX COUTURE INC. Appellant,

c.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Intimé,

AVIS

PRENEZ AVIS QUE la société Alex Couture inc. a porté en appel devant la Commission municipale du Québec la décision du ministre de l'Environnement et de la Faune, monsieur Pierre Paradis, rendue le 23 juin 1994.

Le présent avis est publié conformément à l'article 98.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Sainte-Foy, ce 2 août 1994.

JOLI-COEUR, LACASSE, LEMIEUX, SIMARD, ST-PIERRE
Procureurs de l'appelant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COMMISSION MUNICIPALE

ALEX COUTURE INC. Appellant,

c.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, Intimé,

AVIS

PRENEZ AVIS QUE la société Alex Couture inc. a porté en appel devant la Commission municipale du Québec l'ordonnance du ministre de l'Environnement et de la Faune, monsieur Pierre Paradis, dans la mesure où la décision rendue le 23 juin 1994 et signifiée le 28 juin 1994 n'a pris effet à titre d'ordonnance que le 13 juillet 1994.

Le présent avis est publié conformément à l'article 98.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Sainte-Foy, ce 2 août 1994.

JOLI-COEUR, LACASSE, LEMIEUX, SIMARD, ST-PIERRE
Procureurs de l'appelant

LE MONDE

La peur empêche les réfugiés de quitter les camps zairois

GOMA (AP) — La dysenterie, le choléra, la faim, l'épuisement ont beau emporter 6 à 700 des leurs chaque jour, près d'un million de réfugiés rwandais, agglutinés dans des camps de misère à la frontière zairoise, redoutent toujours de retourner dans leur pays.

Les responsables du Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) ont bien tenté, par l'entremise des plus anciens ou des chefs, de persuader les réfugiés à regagner leurs fermes ou leurs maisons. Mais en vain. À Kigali, le général canadien Roméo Dallaire, chef de la MINUAR, confirmait que le nombre de réfugiés revenant s'amoindrisait à vue d'oeil.

Selon M. Wilkinson, 22 000 réfugiés des camps situés près de Goma sont rentrés dans leur pays en passant par les postes-frontières, tandis que 90 000 sont supposés avoir gagné le Rwanda en traversant la brousse.

Toutes les agences humanitaires, de l'ONU ou non gouvernementales, se sont prononcées en faveur de ces retours, à court terme. Il faut cependant les organiser, jalonner la route de relais humanitaires, ce qui commence à être fait, et surtout convaincre les réfugiés.

Trop peu de réfugiés, donc, ont pris la route du retour, au regard des centaines de milliers d'autres entassés dans des camps en proie aux épidémies. Tous, des Hutus pour la plupart, tremblent d'épouvante à l'idée de subir les repré-

sailles des rebelles tutsis du Front patriotique rwandais qui se sont emparés du pouvoir à Kigali. Un sentiment largement entretenu par certains membres de l'armée rwandaise défaite qui affirment que les Tutsis leur crèveront les yeux ou les éviscèreront.

Une nouvelle radio hutue a ainsi commencé hier à diffuser des messages de haine, semant la panique parmi les centaines de milliers de réfugiés qui hésitent à quitter les camps zairois pour rentrer au Rwanda.

De source proche des Nations unies, on a dit ignorer d'où émettait cette radio.

L'organisation Reporters sans Frontières a contre-attaqué en diffusant depuis Goma des messages invitant les réfugiés à regagner leur pays.

Le FPR a assuré pourtant à plusieurs reprises que les Hutus innocents pouvaient rejoindre leurs foyers en toute tranquillité. En revanche, le nouveau premier ministre Faustin Twagiramungu a estimé dans une interview parue hier dans le journal « Le Monde » que 30 000 personnes devaient

être jugées par des tribunaux rwandais à la suite du génocide qui a suivi, en avril dernier, l'assassinat des présidents du Rwanda et du Burundi.

Selon lui, « ces massacres ont été organisés par le parti au pouvoir avec la complicité des bourgmestres, des conseillers de secteur et des responsables de cellule (...) sans compter les miliciens ».

Depuis l'afflux massif de réfugiés à Goma à partir du 17 juillet, le HCR estime à 22 000 le nombre de morts parmi les 1,2 million de réfugiés qui se sont entassés dans des camps de fortune dans puis autour de Goma, ville frontalière zairoise à l'est du pays.



Déraillement : 125 blessés

Un train de la compagnie Amtrak transportant 300 passagers a déraillé hier matin à hauteur de la ville de Batavia, dans l'État de New York, faisant 125 blessés, selon la police. On ignorait dans l'immédiat les causes du déraillement. On compte plusieurs blessés graves parmi les victimes, mais apparemment pas de morts. Le « Lake Shore Limited » assurait la liaison entre la ville de New York et Chicago lorsqu'il a déraillé vers 3 h 45.

Cinq fonctionnaires français assassinés à Alger

ALGER (d'après AP, AFP et Reuter) — Cinq fonctionnaires français — trois gendarmes et deux agents consulaires — ont été assassinés hier matin dans la banlieue ouest d'Alger, tandis qu'un autre gendarme a été blessé, par un commando armé qui a pénétré au coeur d'une zone résidentielle essentiellement habitée par une grande partie du personnel diplomatique français.

Si cette véritable attaque commando n'avait toujours pas été revendiquée hier, on indiquait de sources islamistes dans la capitale qu'elle aurait été planifiée par Djamel Zitouni, « émir » du Groupe islamique armé. L'homme est

accusé par les forces de sécurité d'avoir participé avec le GIA à plusieurs assassinats de ressortissants étrangers.

Selon différents récits, un commando d'au moins quatre hommes à bord d'un véhicule utilitaire de marque Nissan (modèle

analogue à ceux utilisés par les services de sécurité algériens) a essayé peu après 7 h 00 de franchir de force la porte d'entrée de la zone résidentielle située dans le quartier d'Ain Allah (commune de Dely Ibrahim, sortie ouest d'Alger) mais s'est opposé aux gendarmes de faction.

Ces morts portent à 15 le nombre de Français tués en Algérie depuis septembre dernier et à 56 le nombre total d'étrangers tués dans ce pays dans des attentats attribués par les autorités aux

groupes armés islamistes.

L'assassinat de ces cinq Français intervient dix jours après le marché proposé par le Groupe islamique armé (GIA) aux autorités d'arrêter les attentats contre les étrangers en échange de la libération de l'un de ses chefs, Abdelhak Layada, condamné à mort par un tribunal d'exception, relévé-

on à Alger. Le message a été ignoré par les autorités qui ne l'ont pas confirmé officiellement.

Avortement: cliniques hantées par la crainte d'attentats

WASHINGTON (AFP) — La peur grandit autour des cliniques américaines pratiquant des interruptions de grossesse, qui sont maintenant protégées par la police fédérale après l'assassinat la semaine dernière en Floride d'un médecin et de son garde du corps.

Les militants anti-avortement apparaissent déterminés. Une clinique de Falls-Church (Virginie) a été la cible d'un incendie criminel dans la nuit qui a suivi le double meurtre.

L'escalade des « Pro-life », qui sont passés des rassemblements devant les cliniques à l'intimidation physique et au meurtre, a semé la panique dans les milieux hospitaliers. Des policiers fédéraux assurent depuis la protection 24 heures sur 24 de 11 cliniques à travers le pays, et d'autres centres de soins font appel à des sociétés privées.

Seul espoir de détente, les statistiques de l'institut Allan Guttmacher montrent que le nombre d'avortements aux États-Unis est tombé en 1992 à 1,5 million par an, soit le niveau de 1979. Le maximum avait été atteint en 1990 avec 1,6 million d'interventions.

Triple exécution

VARNER, Arkansas (AFP) — Trois hommes condamnés à mort pour le meurtre d'un homme d'affaires en 1981 ont été exécutés mercredi dans une prison de Varner (Arkansas) au terme de la première triple exécution aux États-Unis depuis 1962, ont indiqué sur place les autorités pénitentiaires. Hoyt Franklin Clines, 37 ans, Darryl Richley, 43 ans, et James William Holmes, 37 ans, ont l'un après l'autre reçu une injection létale. Peu avant la première exécution, la Cour suprême avait rejeté un appel collectif dans lequel les trois condamnés arguaient qu'ils étaient traités comme « des porcs (menés) à l'abattoir ». Les trois hommes, de race blanche, avaient été condamnés à mort pour le meurtre de Don Lehman, un homme d'affaires assassiné sous les yeux de sa famille au cours d'un cambriolage en 1981. Un quatrième homme, Michael Ray Orndorff, 35 ans, également condamné à mort, avait vu sa peine commuée en réclusion criminelle à perpétuité, un témoignage retenu contre lui ayant été obtenu sous hypnose.

Les "Oh!" et les "Aaöah"

au sujet de nos souliers d'été...

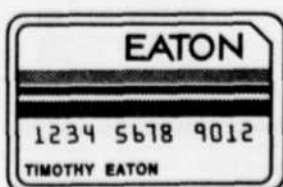
Oh! quel confort!
OH! quelle allure!

Toucher la superbe texture NUBUK (En ton hûître et noir).



Aaöah...
C'est pas cher!
49⁹⁹\$

Mules Plaza Suite



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Washington réclame un nouveau scrutin en République Dominicaine

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Les États-Unis ont estimé hier que de nouvelles élections devraient être organisées en République Dominicaine après la réélection, dans des circonstances marquées par des fraudes électorales, du président Joaquín Balaguer, 87 ans.

Il a aussi précisé que les États-Unis ne liaient pas cette question à celle de l'aide matérielle promise à la République Dominicaine pour qu'elle ferme plus hermétiquement sa frontière avec Haïti, afin de mieux appliquer les sanctions contre le régime militaire haïtien.

Washington s'est également déclaré déçu de la décision de la commission électorale centrale qui a déclaré mardi M. Balaguer vainqueur de l'élection présidentielle du 16 mai.

Le porte-parole du département d'État, Michael McCurry, a cependant indiqué que Washington n'envisageait pas des sanctions contre ce pays, préférant « la persuasion par des contacts diplomatiques ».

Le président Balaguer, âgé de 87 ans, aveugle et incapable de se déplacer seul, entame ainsi son septième mandat. Il est au pouvoir depuis 30 ans.

Mission de médiation en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le général Raoul Cédras et le haut commandement militaire haïtien ont donné leur accord de principe à la venue à Port-au-Prince d'un groupe de négociateurs latino-américains, a-t-on appris hier de source informée dans la capitale haïtienne.

La constitution de cette mission par cinq pays latino-américains, qui se proposent de trouver une solution pacifique à la crise haïtienne, avait été annoncée mardi à Caracas par le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Miguel Ángel Burelli Rivas.

Cette mission doit être composée des ambassadeurs aux Nations unies de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du Mexique et du Venezuela. L'Uruguay pourrait se joindre à la délégation.

On ignorait hier la date d'arrivée de cette mission à Port-au-Prince.

La décision d'autoriser la venue de cette mission intervient alors que la majorité de la classe politique haïtienne, en particulier les centristes et les socialistes, ont condamné une éventuelle intervention militaire dans le pays et se sont prononcés pour une solution négociée sur la base de « sacrifices réciproques ».

Par ailleurs, le feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU à une intervention militaire en Haïti est insuffisant pour le président Bill Clinton, qui doit encore obtenir l'approbation du Congrès, selon une résolution adoptée hier par le Sénat.



Talisma Nasreen se rend

La romancière Taslima Nasreen, surnommée la « Salman Rushdie du Bangladesh » pour avoir été condamnée à mort par des intégristes musulmans pour ses « blasphèmes » sur le Coran, est réapparue hier après deux mois de clandestinité et s'est présentée devant la Haute Cour de Dacca. Médecin devenue écrivain, la jeune femme de 32 ans a aussitôt été remise en liberté sous caution, mais les islamistes continuent à réclamer qu'elle soit punie pour ses propos jugés blasphématoires sur le Coran. La romancière avait quitté son domicile le 4 juin, quelques heures avant de faire l'objet d'un mandat d'arrêt pour avoir « fait affront aux sentiments religieux des musulmans », en déclarant au journal indien The Statesman que le Coran était obsolète et devait être « complètement révisé ». Mme Nasreen avait par la suite affirmé qu'elle n'avait pas été citée correctement et qu'elle parlait de la loi islamique et non du Coran.

Les Serbes de Bosnie vont vers la « guerre totale »

BELGRADE (AFP) — Le « parlement » des Serbes de Bosnie a décidé, à l'unanimité hier soir, d'organiser un référendum sur le plan de paix du groupe de contact et a laissé entendre qu'il fallait se préparer à une « guerre totale » pour défendre l'État serbe en Bosnie.

Cinquante-cinq députés, sur 82 au total, du « parlement » se sont réunis à Pale (fief serbe bosniaque au sud-est de Sarajevo) pour choisir entre l'isolement total suivi d'une escalade de la guerre et la paix promise par les grandes puissances.

Le « président » de la « République serbe » (RS, autoproclamée en Bosnie), M. Radovan Karadzic, a donné le ton aux débats en annonçant qu'il fallait « rejeter le plan de paix » et « proclamer l'état de guerre ».

Le parlement a néanmoins décidé d'organiser, les 27 et 28 août, un référendum sur le plan du groupe de contact (États-Unis, Russie, G.-B., France, Allemagne) qui prévoit l'octroi de 51 % du territoire de la Bosnie à la fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes qui en contrôlent 70 %.

Les « parlementaires » ont lancé de vives critiques à l'égard de Belgrade.

Le président serbe et son gouvernement ont exhorté dimanche et mardi les Serbes de Bosnie à accepter sans équivoque le plan de paix proposé par les grandes puissances.

Faisant valoir que « toutes les garanties et éclaircissements nécessaires », avaient été donnés, Belgrade a clairement fait savoir que « le temps était venu de ramener la paix dans nos régions ». « Ne vous cachez pas derrière un référendum », avait averti le gouvernement serbe en intimant à Pale de dire « oui » au plan de paix.

Selon les députés serbes, ce référendum devrait largement confirmer le refus des dirigeants serbes de Bosnie d'accepter ce plan, malgré les pressions que Belgrade a exercées en faveur d'un « oui » sous peine de rompre

toute relation avec ses alliés.

À Belgrade, aucune réaction officielle n'a été publiée hier soir à l'issue de la session du « parlement » à Pale.

Les grandes puissances estiment que la tenue d'un référendum n'est qu'une perte de temps, un résultat négatif étant largement prévisible. En mai 1993, les Serbes de Bosnie avaient déjà rejeté par référendum un précédent plan de paix international.

Jean-Paul II à Zagreb et Sarajevo en septembre

CITÉ DU VATICAN (d'après AP et AFP) — Le pape Jean-Paul II effectuera une visite à Zagreb (Croatie) au mois de septembre. Il se rendra peut-être également à Sarajevo si les conditions de sécurité le permettent, a annoncé hier le Vatican.

Dès la fin de cette semaine, une équipe du Vatican doit se rendre dans la capitale bosniaque pour examiner l'éventualité d'un arrêt à Sarajevo lors de cette visite dans l'ex-Yougoslavie.

Le déplacement dans la capitale croate a été fixé au 11 septembre, à l'occasion du 900^e anniversaire de l'archidiocèse. La Croatie est peuplée majoritairement de catholiques.

Le pape souhaite également effectuer une visite à Belgrade (Serbie) mais cette étape n'est pas prévue lors de ce voyage en raison, semble-t-il, des réticences de l'Eglise orthodoxe qui lui reproche d'avoir trop hâtivement reconnu l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et encouragé en particulier le nationalisme croate. Jean-Paul II risque de se trouver confronté à des critiques encore plus sévères s'il ne réussit qu'à se rendre à Za-

greb, et non à Sarajevo, comme il le souhaite.

Le métropolite serbe Jovan a affirmé que le pape était « indésirable » dans la capitale serbe.

Jean-Paul II a toujours insisté sur le fait que les conflits des Balkans ne sauraient être considérés comme des « guerres de religion ». Mais il a reconnu « qu'en présence d'une attitude nationaliste, l'appartenance religieuse risque de devenir une raison d'hostilité ».

Il a littéralement harcelé la communauté internationale en faveur non seulement d'une intensification de l'aide humanitaire aux populations, mais aussi de toute intervention pouvant contribuer à « désarmer l'agresseur ».

Jean-Paul II a aussi condamné avec force l'immoralité du « nettoyage ethnique » et de la violation des droits de l'homme.

En Bref

Hussein en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a effectué hier un survol historique du territoire israélien alors que sur terre s'ouvrait une première brèche dans les barbelés, marquant depuis 45 ans la ligne d'armistice entre les deux pays. En outre, dans une unanimité peu commune en Israël, le Parlement a approuvé à une écrasante majorité, l'accord signé le 25 juillet à Washington entre le souverain jordanien et le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, mettant fin à leur état de belligérance. Après avoir obtenu l'appui de 91 députés sur les 96 présents, le chef du gouvernement a créé la surprise en annonçant que le roi, aux commandes de son avion qui le ramenait de Londres à Amman, allait traverser Israël. L'avion est passé à deux reprises au-dessus de Jérusalem. Le même jour, aux confins désertiques des deux pays, s'est ouverte la première brèche dans la barrière les séparant depuis 45 ans après avoir délimité le point de passage entre Eilat et Akaba, à 3,5 km au nord de l'embouchure du golfe d'Akaba. Le passage sera inauguré lundi, et dans un premier temps les ressortissants des pays tiers pourront l'emprunter, comme prévu par la déclaration de Washington.

39,1 degrés à Tokyo

TOKYO (AFP) — Tokyo a connu hier un record de chaleur avec 39,1 ° Celsius alors que le Japon subit depuis plusieurs semaines une sécheresse exceptionnelle. Le thermomètre a battu le précédent record de 38,4 degrés enregistré en 1953, selon l'agence météorologique. Ses observations ont commencé en 1937. Ce record de température, qui fait le bonheur des marchands d'appareils d'air conditionné, intervient alors que le Japon connaît la sécheresse après une saison des pluies écourtée. Elle a obligé les autorités de certaines régions à réduire le débit de la distribution d'eau et à lancer des appels aux économies. En juillet, les pluies ont été en baisse de 90 % par rapport à l'année dernière et les réserves se situent à 70 % de la norme habituelle pour certaines réserves.

Coitus interruptus

LONDRES (AFP) — Les ambulanciers du parc de Windsor, à deux pas du château préféré de la reine Elizabeth, ont dû secourir d'urgence une jeune Britannique retrouvée totalement nue avec une jambe cassée, après être tombée d'un chêne centenaire où elle s'ébattait avec son amoureux. En mal de sensations fortes, le couple avait décidé de passer la nuit de lundi à mardi sur les plus hautes branches de l'arbre pour goûter aux joies estivales du sexe en plein air. « Au moment où la passion atteignait son paroxysme, la femme a perdu l'équilibre et a été projetée au sol. Un cas typique de coitus interruptus », a expliqué un porte-parole du parc. L'amoureux s'est rhabillé en toute hâte pour partir à la recherche d'une cabine téléphonique, à l'autre bout du parc, et alerter les secours qui, une fois sur les lieux, « n'en ont pas cru leurs yeux ». La jeune femme, victime d'une fracture ouverte à la jambe, a été hospitalisée au petit matin.

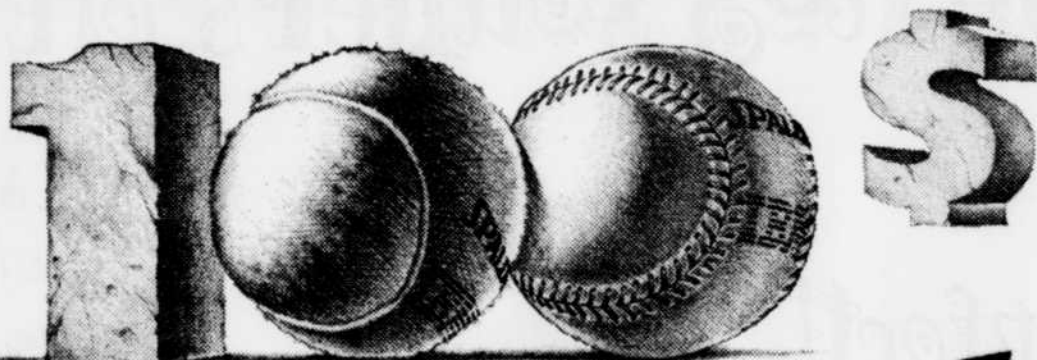
Voiture contre kangourou

POITIERS (AFP) — Une voiture est entrée en collision avec un kangourou sur une route nationale près de Neuville-de-Poitou (centre), a-t-on appris hier auprès des pompiers. L'animal, qui s'était échappé la semaine dernière d'un élevage de wallabies à une quinzaine de kilomètres du lieu de l'accident, a surgi sur la route à la tombée de la nuit devant un automobiliste qui n'a pu éviter le heurt. Le petit kangourou, pesant une vingtaine de kilos, a été blessé au train arrière. Capturé, le wallaby a été transféré dans une clinique vétérinaire de Poitiers pour y être soigné. Il a réintégré son élevage.

Bardot « rides again »

SOFIA (AFP) — La Fondation Brigitte Bardot a appelé le président Jelev à agir en faveur de l'adoption d'une loi sur la protection des animaux en Bulgarie, dans une lettre rendue publique mardi. « En l'absence d'une base juridique prévenant les actes de cruauté envers les animaux domestiques et sauvages, ceux-ci subissent en toute impunité les pires sévices dans votre pays », déclare la lettre écrite par l'ancienne actrice de cinéma. « La Bulgarie qui a été admise au Conseil de l'Europe, se doit d'adopter une attitude exemplaire en proposant, au plus vite, un projet de loi » visant à protéger les animaux, souligne Brigitte Bardot en exprimant l'espoir que le président bulgare usera de son influence à cette « juste cause ».

ÉCONOMISEZ



UN RABAIS

Superballant!

Rendez-vous dès maintenant chez votre détaillant IBM ou Ambra !

Ambra multimédia Écran couleur VGA complet La technologie multimédia la plus récente, comprenant la reconnaissance vocale, un lecteur de CD-ROM et plus encore. Garantie de 1 an comprise.	Ultraportatif Ambra Écran monochrome de 8,2 po À 1,8 kg, c'est le bloc-notes le plus léger qui soit. Garantie de un an d'échange de bloc-notes.	PS/1 IBM multimédia Écran couleur VGA complet Un ordinateur familial complet et prêt à fonctionner. Garantie de 3 ans comprise.	ThinkPad IBM Écran monochrome de 9,5 po Enfin, un bloc-notes puissant et économique. Garantie internationale de un an pour voyageurs.	EduQuest IBM Écran couleur VGA complet Le système idéal pour s'initier au multimédia. Garantie de 3 ans comprise.	ValuePoint IBM Écran noir complet La qualité IBM à un prix exceptionnel. Garantie de 3 ans comprise.
---	--	--	--	--	---

Achetez un PC ou un bloc-notes pour aussi peu que 1 599 \$!

(écran compris)

Obtenez un rabais de 100 \$ par la poste entre le 1^{er} août et le 15 octobre 1994.

Courez chez le détaillant agréé IBM ou Ambra le plus près de chez vous d'ici le 15 octobre 1994 et demandez quels ensembles spéciaux sont offerts pendant notre promotion "super-ballant". En achetant votre ensemble, vous recevrez une prime contenant un bon de réduction de 100 \$ sur le prix d'achat de l'ensemble. Vous recevrez aussi une des 25 000 cartes donnant droit à un prix instantané. Qui vous révélera si vous avez gagné un équipement de golf (25 gagnants), un ballon de basket-ball officiel de la NBA (1 000 gagnants) ou l'un des milliers d'autres ballons ou boîtes Spalding. Chaque carte donne droit à un prix!



HelpWare IBM, ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ce service d'assistance PC a été classé numéro 1 par USA Today.

Tous nos ordinateurs Ambra et PC sont accompagnés du service HelpWare Advantage IBM, qui comprend la garantie et l'accès à vie à



Sautez sur l'occasion et économisez 100 \$ sur un ensemble de produits PC dès aujourd'hui. Passez chez votre détaillant agréé Ambra ou IBM participant ou appelez IBM DIRECT au 1-800-465-7999, poste 597

Informez-vous auprès de votre détaillant agréé IBM sur les autres ensembles de produits PC pour votre entreprise.



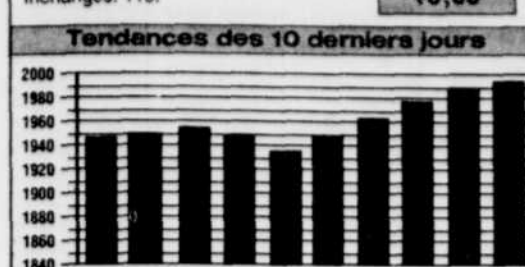
*Un ensemble comprenant un PS/1 avec un processeur 486SX/25/50 MHz, 4 Mo de mémoire, un disque dur de 120 Mo et un écran couleur VGA (écran IBM). Un ensemble comprenant le bloc-note ThinkPad 500 IBM avec un processeur 486SX/25/50 MHz, 4 Mo de mémoire, un disque dur de 85 Mo et un écran LCD rétroéclairé monochrome (écran IBM). Les garanties de 1 an comprennent un an de service sur place ou de service de réparation. Les services sur place ne sont offerts dans certains régions désignées. La garantie d'échange de bloc-note de un an sur l'ultraportatif Ambra comprend le remplacement et le remplacement de la batterie défectueuse. Demandez les détails à ce sujet. Les modèles ThinkPad IBM sont accompagnés d'une garantie internationale de un an pour voyageurs (garantie de 3 ans sur les modèles de la série 700). Les ensembles de produits PC et les prix varient selon les détaillants. Pour plus de détails sur les ensembles offerts, consultez votre détaillant. Vous pouvez demander une carte de prix instantané au service à l'adresse indiquée dans les règlements du concours officiels chez les détaillants Ambra ou IBM participants. Ambra est une marque déposée d'IBM (IBM, utilise sous licence IBM, Education, HelpWare, PS/1, ThinkPad et ValuePoint sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Inc. IBM, 486SX, 486SX et le logo IBM sont des marques de commerce ou des marques déposées d'IBM Corporation. Tous les autres noms de produits ou de marques sont des marques déposées ou des marques de commerce de leur entreprise de fabrication ou de commercialisation. Source: USA Today, le 7 mars 1994.

L'ÉCONOMIE

Explication des codes Montréal / Toronto. La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précédé d'un S. A et B différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, p= privilégiées, r= actions privilégiées dernier dividende pas encore versé, u= unités de capital-actions V= dividende variable, L= lot brisé, Wt ou W= Bon de souscription (warrant).

LE MARCHÉ BOURSIER

Indice des valeurs industrielles:
1995, 12, en hausse de 5,69. Volume des transactions: 7,5 millions d'actions.
Titres en hausse: 139.
Titres en baisse: 118.
Inchangés: 110.



Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

Tendances des 10 derniers jours

Titre	Ventes	Haute	Bas	Ferm. Chang.
A et B	3000	475	475	475 +5
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

HAJ

Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

DAG

Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

C

Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

HAJ

Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10 +1

DAG

Alcan	2000	10	10	10 +1
Alcan	2000	10	10	10

4000 Russes veulent encore acheter des actions

Le président de MMM refuse de rencontrer les autorités russes

MOSCOU — Illustrant l'impunité dont semble jusqu'à présent bénéficier sa société, le président de MMM a refusé de se rendre hier à une réunion convoquée par le gouvernement pour s'expliquer sur la situation de sa compagnie, dont le krach retentissant a ruiné la semaine dernière plusieurs centaines de milliers d'actionnaires.

par STÉPHANE ORJOLLET
de l'Agence France Presse

Sergueï Mavrodi s'est contenté de déléguer l'avocat de la société, qui a pris soin de souligner qu'il avait pour unique mission « d'écouter

les représentants de l'Etat et d'apprécier les aspects économiques et juridiques des arguments avancés contre MMM ».

Mais selon le vice-ministre des Finances, Andreï Vavilov, cité par ITAR-TASS, l'homme de loi n'a-

vait aucun mandat de la société et n'était porteur que d'une déclaration de la direction de MMM, dont le contenu n'a pas été rendu public.

Le gouvernement ne semble pourtant disposer de peu de moyens face au scandale financier le plus important qu'a connu le pays. Il s'était contenté « d'inviter » M. Mavrodi à fournir des documents comptables, accepter un audit indépendant et retirer du marché les certificats d'investisse-

ments, équivalents à des « centimes » d'actions.

La Russie ne dispose en effet d'aucun organe central de régulation des marchés financiers, alors même que le chiffre d'affaires des bourses de valeurs double chaque mois, selon le vice-président de la Commission présidentielle pour les bourses de valeurs, Dimitri Vassiliev.

Dans un entretien à l'agence ITAR-TASS, M. Vassiliev a fixé comme objectif la création d'un « marché transparent », par une véritable information des actionnaires et un enregistrement efficace de ceux-ci.

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine lui-même a reconnu une part de responsabilité au gouvernement, qui n'a pas élaboré à temps une législation financière adéquate, tout en multipliant les avertissements contre la plus connue des « sociétés d'investissement » russes.

Une multitude de compagnies promettent ainsi un enrichissement facile en garantissant le rachat de leurs propres actions à un cours en augmentation constante. Des centaines de milliers de personnes déboussolées par la crise économique se sont ruées sur le « filon », MMM revendiquant même 10 millions d'actionnaires, soit près d'un Russe sur 15.

Mais la semaine dernière, après un avertissement du gouvernement affirmant qu'il ne garantirait pas une nouvelle émission de titres MMM et accusant la société de fraude fiscale — selon le fisc elle n'a payé qu'un dixième de ses impôts pour 1993, qui se montent à 1,5 milliard de roubles (750 millions \$) — des milliers de personnes ont cherché à se débarrasser de leurs actions.

Et vendredi, MMM a dû reconnaître son incapacité à rembourser tout le monde, dévaluant brutalement de 125 000 à 1000 roubles (60 \$ à moins de 0,50 \$) la valeur de son action.

Malgré cet aveu d'échec, la compagnie continue son matraquage publicitaire à la télévision, et elle a acheté hier une page entière de publicité dans un quotidien russe pour publier des lettres de soutien qu'elle affirme avoir reçues.

De leur côté, voyant dans la relance de la société le seul moyen de limiter leurs pertes, des milliers de personnes se sont précipitées pour acheter du MMM depuis le krach. Hier, près de 4000 d'entre elles se pressaient devant le bureau de vente principal de la société à Moscou, selon la police.

Deux mille autres attendaient devant un bureau spécial ouvert par la société pour étudier les cas les plus désespérés. MMM a publié mardi une liste d'un millier de personnes qui doivent être remboursées au taux d'avant le krach, mais aucun responsable n'était joignable hier pour indiquer si les versements avaient été effectués.



Un des actionnaires de MMM ne cache pas sa colère à l'égard de cette « société d'investissement » en brûlant une annonce de MMM. Un autre a lancé une chaise dans son téléviseur alors qu'apparaissait une annonce de la société. Des centaines de milliers de Russes ont été ruinés. Toutefois, hier, 4000 autres s'entassaient pour acheter des actions de MMM.

Entre le Québec et l'Ontario

La guerre du poulet est finie

MONTREAL (PC) — Les producteurs de poulet du Québec et de l'Ontario, qui se livraient à une guerre de marché depuis le printemps, en sont venus à un compromis qui s'appliquera à toutes les provinces pendant six ans à partir de 1995.

Plus flexible que le contingentement traditionnel, cette formule constitue selon toute vraisemblance une étape transitoire pendant les premières années de l'après-GATT.

Tous les groupes concernés s'affaierent présentement à élaborer dans tous ses détails un règle-

ment qui prévaudra pendant six ans, après quoi les producteurs auront sans doute à négocier une nouvelle entente pour s'ajuster alors au contexte beaucoup plus ouvert du commerce mondial.

Le compromis entre les producteurs ontariens et québécois convenu dès le mois de juin a par

la suite fait l'objet d'une entente de principe acceptée par les offices de commercialisation de toutes les provinces.

Au printemps dernier, les producteurs de poulet ontariens avaient pris le prétexte des accords de l'après-GATT pour faire fi du système de quota canadien et déclencher une vaste offensive pour s'accaparer une part beaucoup plus grande du marché canadien. Les producteurs ontariens ont riposté en décrétant une hausse de production de 20 %.

Cette situation de crise a amené les ministres de l'Agriculture, à l'occasion d'une conférence interprovinciale en juillet, à fixer le 12 août comme date limite aux producteurs pour qu'ils dégagent eux-mêmes un consensus.

La formule de compromis des producteurs prévoit un plafond de croissance par province de 8 % par année à partir de 1995. L'entente prévoit aussi un plancher de production qui sera pour chaque province égal à sa production de 1993, plus 20 %. En y ajoutant le 8 % prévu pour 1995, cela donnera à chaque province la possibilité de produire l'an prochain 28 % plus de poulets qu'en 1993.

L'Ontario, dont le quota actuel est de 34,5 % alors que sa population représente 40 % de la population canadienne, compte accroître sensiblement sa production. Les producteurs québécois ont pour leur part un quota provincial de 29,6 % alors que les Québécois comptent pour 25 % de la population canadienne.

Un prêt de 25 millions \$ pour le projet Waltham

QUÉBEC — Hydro Pontiac peut mettre de l'avant son projet de modernisation de la centrale hydroélectrique Waltham grâce à l'obtention d'un prêt de 25 millions \$ résultant d'un montage financier effectué par la Mutuelle du Canada et Probyn & Company limited.

LE SOLEIL

Il s'agit du quatrième investissement du genre à être financé au Québec par ces deux institutions financières au cours des deux dernières années, pour des sommes totalisant 135 millions \$. Les autres partenaires financiers sont la Sun Life, Industrielle-Alliance, Impériale et la Laurentienne.

Quant à Hydro Pontiac, une société affiliée détenue par Jay-M Holdings ltée, entreprise apparte-

nant à la famille Joey Tanenbaum, JEB Holdings inc. et CIBC, ce sera son deuxième projet d'importance majeure à être mis de l'avant dans le secteur de la production privée d'hydroélectricité. Le projet Waltham, conçu par CIMA et associés de Sherbrooke, prévoit la modernisation d'une centrale de 10 MW construite en 1906 sur la rivière Noire à Waltham, dans la région de Pontiac. La maîtrise d'oeuvre des travaux a été confiée aux Entreprises Kiewit ltée de Boisbriand.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Métro-Richelieu enregistre un bénéfice net de 12,9 millions \$

MONTREAL (PC) — Métro-Richelieu inc. a enregistré un bénéfice net de 12,9 millions \$ ou 38 ¢ l'action au cours de son troisième trimestre terminé le 2 juillet, comparativement à 9 millions \$ ou 26 ¢ l'action pour la période correspondante de l'exercice antérieur. Le bénéfice net après 40 semaines s'élève à 28 millions \$ ou 82 ¢ l'action, en comparaison de 19,1 millions \$ ou 58 ¢ l'action l'an dernier. L'amélioration de 43,3 % du bénéfice net au troisième trimestre de 1994 résulte d'une efficacité accrue dans les opérations de distribution ainsi que d'une meilleure performance dans le secteur de détail.

■ Hausse des expéditions de 3,1 % dans le papier d'impression

MONTREAL (PC) — Le secteur des papiers d'impression et d'écriture de l'Industrie canadienne du papier a accru ses expéditions de 3,1 % (65 939 tonnes) au premier semestre de 1994 par rapport aux données semestrielles de 1993. Les livraisons aux imprimeries canadiennes ont augmenté de 8,4 % pour s'établir à 560 027 tonnes. Les exportations, qui représentent 74 % des expéditions totales, ont gagné 1,4 % par rapport à l'an dernier. Selon le président de la section impression et écriture de l'Association canadienne des pâtes et papiers, cette tendance se maintiendra en 1995 en raison d'une amélioration des conditions économiques en Amérique du Nord et d'un raffermissement des marchés d'outre-mer.

■ Industrielle-Alliance : des bénéfices de 44,5 millions \$

MONTREAL (PC) — L'Industrielle-Alliance a réalisé un bénéfice après impôts de 44,5 millions \$ pour le premier semestre de 1994. Cette hausse du bénéfice a été rendue possible par un contrôle serré des frais généraux, une gestion étroite des marges bénéficiaires ainsi que par la qualité de l'actif. Le bénéfice de cette compagnie d'assurance sur la vie est composé d'un profit de 21,9 millions \$, résultat de la disposition nette de placement, et d'un profit de 22,6 millions \$ comparativement à 13,3 millions \$ en 1993 sur les opérations courantes.

■ UAP deviendra le fournisseur de Petro-Canada

MONTREAL (PC) — UAP Inc. fournira aux détaillants Petro-Canada la majorité de leurs pièces pour véhicules moteurs à compter du 1er octobre. En vertu de cette entente de partenariat et d'approvisionnement, les circuits actuels de Petro-Canada ne seront conservés que pour certains articles, notamment les pneus et les batteries. Petro-Canada est la deuxième plus grande compagnie pétrolière au Canada avec 2200 points de vente. Le réseau d'UAP compte plus de 2000 points de vente et emploie 3300 personnes.

■ Wajax enregistre sa meilleure performance depuis cinq ans

MONTREAL (PC) — Wajax limitée affiche un bénéfice net consolidé de 2,4 millions \$ ou 22 ¢ l'action pour les six premiers mois de 1994, comparativement à 0,1 million \$ ou 1 ¢ l'action pour la même période de 1993. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 1994 a été de 1,8 million \$ ou 16 ¢ l'action, en comparaison de 0,4 million \$ ou 5 ¢ l'action pour le trimestre correspondant de 1993. Le bénéfice obtenu au cours du deuxième trimestre de 1994 est le meilleur obtenu par Wajax depuis près de cinq ans, soit depuis le quatrième trimestre de 1989.

■ La production de lait industrielle augmentera de 2 % cette année

TORONTO (PC) — La production industrielle de lait devrait augmenter de 2 % au Canada cette année. Il s'agit de la deuxième année consécutive de croissance du marché, selon l'Office de commercialisation du lait de l'Ontario. Le lait produit industriellement est utilisé dans la fabrication de produits comme le beurre, le fromage, la crème glacée, le yogourt, et le lait en poudre écrémé. « L'an dernier, les producteurs laitiers canadiens ont investi près de 25 millions \$ dans divers programmes visant à augmenter la demande en lait de production industrielle », a déclaré M. John Core, le président de l'office. Les producteurs laitiers ontariens ont subi une réduction d'environ 15 % des quotas de lait de production industrielle entre 1988 et 1992. Les coupes répondaient à une diminution de la demande en matière grasse.

■ Le Japon accorde une aide de 9,5 millions \$ à l'Équateur

TOKYO (AFP) — Le Japon va accorder une aide de 941 millions de yen (9,5 millions \$) à l'Équateur pour qu'il améliore l'équipement médical de ses hôpitaux, a annoncé le ministère japonais des Affaires étrangères. Les deux gouvernements ont échangé à Quito les documents relatifs à cette aide en équipement médical pour la chirurgie, l'obstétrique et la gynécologie.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne
Utility Corp. Ordinaire, classe A, 5.138. Payable le 31 août. Inscription le 17 août.

ARGENT

TORONTO (PC) — La firme Handy and Harman cotait l'argent à 7,260 \$ l'once, 233,40 \$ le kilo, hier. Mardi, il cotait à 7,258 \$ l'once et 233,35 \$ le kilo.

CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours des céréales et des oléagineux étaient à la baisse hier, sur le marché des matières premières de Chicago.

Le prix du blé pour livraison en septembre a perdu 1 1/2 cents à 3,34 \$ US le boisseau; le prix du blé pour livraison en septembre a perdu 2 1/2 cents à 2,15 \$ US le boisseau; l'avoine pour livraison en septembre a perdu 1 1/2 cents à 1,19 \$ US le boisseau; les oléagineux pour livraison en août ont perdu 5 cents à 5,77 \$ US le boisseau.

WINNIPEG (PC) — Les cours des oléagineux étaient variables, hier, sur le marché des matières premières de Winnipeg.
Le lin a perdu 0,50 ¢ et octobre clôturait à 272,50 \$.
Le canola a gagné 3,10 ¢ et août clôturait à 380,20 \$.
Le seigle est demeuré stable à 86 \$.
Le blé a gagné 1 ¢ et octobre clôturait à 103 \$.

BÉNÉFICES

Par la Presse Canadienne
Royal LePage: Six mois se terminant le 30 juin: 1994, 1 096 000 \$, 0,04 ¢ l'action; 1993, perte nette de 12 944 000 \$, 0,89 ¢ l'action. Revenu: 1994, 176 074 000 \$; 1993, 162 376 000 \$.

Ciment St-Laurent: Six mois se terminant le 30 juin: 1994, perte nette de 4 900 000 \$, 0,12 ¢ l'action; 1993, perte nette de 13 800 000 \$, 0,32 ¢ l'action. Revenu: 1994, 203 400 000 \$; 1993, 189 000 000 \$.

Québecor Inc.: Six mois se terminant le 30 juin: 1994, 29 000 000 \$, 0,44 ¢ l'action; 1993, 34 700 000 \$, 0,49 ¢ l'action. Revenu: 1 728 100 000 \$; 1993, 1 420 700 000 \$.

Cap sur l'Ouest!

À notre avis, l'économie de l'Ouest canadien ne manquera pas de bénéficier de la reprise économique qui gagne actuellement tous les pays. AltaFund investit principalement dans des sociétés établies dans l'Ouest du pays et offre un excellent moyen de tirer parti de la croissance que connaît le secteur des ressources de cette région. Souscrivez à AltaFund et prenez part à l'essor de l'Ouest canadien!

AltaFund

1 An 2 Ans
*2.3% 26.9%
3 Ans
23.1%

Appelez-nous pour obtenir une trousse d'information GRATUITE sur nos fonds communs de placement très performants. À Montréal, composez le 499-1836, ailleurs au Québec, composez le 1-800-361-2354.

*Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements annuels composés historiques des périodes terminées le 30 juin 1994, y compris les variations de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais optionnels payables par les porteurs de parts qui auraient réduit les rendements. Les rendements ci-dessus représentent le rendement passé et ne garantissent pas nécessairement le rendement futur. La valeur des parts et le rendement des placements d'AltaFund varieront. Les fonds communs de placement sont vendus uniquement par voie de prospectus. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants que nous vous recommandons de lire attentivement avant de souscrire. Les Fonds Altamira ne comportent aucune commission, seulement des frais d'ouverture de compte uniques de 40\$.

Altamira

7,40%*

Dépôt à terme 1 an

ENCAISSABLE

après 90 jours à

6,00%*

Dépôt minimal \$5 000

Trust Capital

Pour élargir vos horizons financiers

Tél.: 1-800-263-8870

*Ces taux sont sujets à changement sans préavis. Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Washington devra rembourser 800 millions \$

Bois d'oeuvre : le Canada remporte la partie

OTTAWA — Après huit années de dispute avec les Américains, le Canada a finalement remporté la partie dans le dossier du bois d'oeuvre résineux.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

« C'est une victoire très nette du Canada », a clamé hier le ministre canadien du Commerce extérieur, Roy MacLaren, lors d'un bref point de presse à Ottawa.

« C'est une victoire totale », a renchéri le ministre québécois des Affaires internationales, John Ciaccia, au cours d'un entretien téléphonique.

Hier après-midi, à Washington, un comité de contestation extraordinaire, constitué conformément à l'Accord de libre-échange canado-

américaines s'étant engagées à respecter la décision du comité.

M. Ciaccia estime que 125 millions \$ retourneront dans les coffres des entreprises québécoises. À son avis, la décision d'hier annonce une reprise pour cette industrie car non seulement elle pourra réinvestir les sommes récupérées, mais elle pourra aussi compter sur un accès amélioré au marché américain.

« Avec cette victoire totale, les entrepreneurs pourront encore prendre de l'expansion et peut-être même augmenter leurs exportations actuelles de 920 millions \$, a-t-il dit. Ça représente des emplois de plus au Québec dans une industrie importante pour plusieurs régions. »

Depuis 1986, les Américains soutiennent que les exportations canadiennes de bois d'oeuvre sont subventionnées à l'aide, entre autres, de droits de coupe avantageux.

Pendant près de cinq ans, les deux pays ont tenté de régler leur différend au moyen d'un mémorandum d'entente qui a ralenti les exportations canadiennes. En 1991, le Canada y a mis un terme et les hostilités ont repris.

Confrontée à de nouveaux droits compensateurs, l'industrie canadienne s'est associée aux gouvernements canadien et provinciaux pour contester la version américaine en utilisant tous les recours prévus dans l'Accord de libre-échange.

En décembre dernier, le grou-

pe spécial binational donnait finalement raison au Canada. Mais Washington et l'industrie américaine ne l'entendaient pas ainsi. Ils ont décidé de se prévaloir d'une procédure exceptionnelle prévue dans l'ALE, soit la mise sur pied d'un comité extraordinaire. Ce comité peut seulement juger si le groupe spécial a excédé sa juridiction ou si ses membres sont en conflit d'intérêts.

Les Américains soutenaient que deux des trois Canadiens qui siégeaient au sein du groupe spécial étaient en conflit d'intérêts car ils n'avaient pas révélé le fait que leurs firmes avaient des contrats avec l'industrie forestière et le gouvernement canadien.

C'était la troisième fois que les

parties utilisaient cette section de l'ALE. Et comme les deux premières fois, le Canada l'a emporté.

Les représentants des entreprises en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec parlaient déjà hier de hausses de revenus et d'un boom pour leur industrie.

À l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), on a rapidement publié un communiqué pour se réjouir de « cette fin heureuse et méritée ».

L'an dernier, le Canada a exporté pour environ 6 milliards \$ US de bois aux États-Unis, soit environ la moitié de toutes les exportations canadiennes de bois d'oeuvre.

Même s'il n'y aura pas de hausse de l'emploi

Une vague de confiance anime les manufacturiers

OTTAWA — La confiance des manufacturiers a atteint un sommet record au début de juillet même si la majorité des fabricants ne prévoient aucune hausse de l'emploi au cours des trois prochains mois.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

C'est ce que révèle l'enquête trimestrielle de Statistique Canada sur les perspectives du monde des

affaires effectuée au cours des deux premières semaines de juillet auprès de 5000 manufacturiers.

En fait, les fabricants canadiens sont satisfaits du nombre de

commandes reçues, de la quantité de commandes en carnet ainsi que du niveau de leurs stocks. Leurs prévisions de production sont aussi en hausse.

Selon l'enquête, 34 % des manufacturiers affirment avoir enregistré une hausse de leurs commandes courantes alors que seulement 6 % ont enregistré une baisse.

Environ 27 % ont aussi dit avoir connu une augmentation des commandes en carnet, c'est-à-dire qui devraient donner lieu à des livraisons à plus long terme.

Et l'agence fédérale note qu'« encouragés par d'abondants carnets de commandes, les manufacturiers ne semblent pas s'inquiéter du niveau élevé des stocks de produits finis qui, d'après l'enquête mensuelle des manufactures, s'élevaient à 12,7 milliards \$ en mai 1994 ».

Le seul secteur qui semble ne susciter aucun enthousiasme est celui de l'emploi. Environ 15 % des manufacturiers prévoient une hausse des prévisions de l'emploi pour les trois prochains mois mais un nombre équivalent prédisent une baisse pour la même période.

Les Québécois sont pessimistes

Le climat d'affaires n'est pas très bon

QUÉBEC — Pendant que la confiance des manufacturiers atteignait un sommet record au début de juillet selon une enquête de Statistique Canada et les données du Conference Board, le climat d'affaires n'est pas très bon de l'avis des Québécois.

LE SOLEIL

Au Québec, la majorité des gens jugent le climat d'affaires pas très bon ou carrément mauvais tandis que les Canadiens sont partagés sur cette question.

Alors que 47 % des personnes interrogées au pays estiment que le climat d'affaires est bon, il y en a autant, soit 50 %, pour le trouver pas très bon, indique un sondage Gallup réalisé entre le 4 et le 10 juillet auprès de 1004 Canadiens.

Au Québec, 38 % des gens croient que le climat d'affaires est bon et 56 % pensent le contraire.

D'un océan à l'autre, on est toutefois d'avis que le climat d'affaires ne s'est pas amélioré au cours des six derniers mois. C'est

ce que pensent 51 % des Canadiens et 57 % des Québécois. Il y a même 17 % des gens au Canada et 20 % au Québec qui pensent que la conjoncture locale s'est détériorée.

Pour les prochains six mois, il n'y a pas d'amélioration à l'horizon, croit enfin la majorité des sondés. Canadiens et Québécois estiment à 49 % que le climat d'affaires restera le même.

Les pessimistes, qui croient à une détérioration des conditions d'affaires, sont 13 % au Canada et 11 % au Québec. C'est dans la région atlantique que les gens sont les plus pessimistes, 25 % d'entre eux pensent que le climat se dégradera au cours des six prochains mois.

Scott Paper va supprimer 10 500 emplois cette année

PHILADELPHIE (AFP) - Scott Paper Co., le premier fabricant mondial de produits en papier (mouchoirs, serviettes etc.) a annoncé, hier, 10 500 suppressions d'emplois ou le tiers de ses effectifs d'ici à la fin de cette année dans le cadre d'un programme de restructuration.

Initialement, le programme dévoilé par Scott Paper ne prévoyait que 8300 suppressions de postes au cours des deux ou trois prochaines années.

Ces suppressions d'emplois, pour la plus grande partie des licenciements secs, feront tomber les effectifs de la société à 24 000 salariés et toucheront surtout les ouvriers horaires de la production et la moitié des salariés hebdomadaires.

Cette décision intervient trois mois après que Albert Dunlap, connu pour ses talents en restructuration d'entreprises, est devenu PDG du groupe. Albert Dunlap est le premier cadre extérieur à la société à en prendre la tête depuis la création de Scott Paper en 1879.

Il s'agit de la quatrième restructuration du groupe en quatre ans. Ces mesures devraient permettre de dégager plus 400 millions \$ d'économie avant impôt, affirme Scott Paper.

Tant le Réseau CP Rail que CN Amérique du Nord ont signalé un remarquable revirement pour la première moitié de l'année - surtout le CN, qui a établi en mars un nouveau record mensuel de fret.

Quant à son rival, CP Rail, il n'a même plus assez de locomotives pour répondre à la demande et s'affaire à reconstruire 43 vieux engins abandonnés.

Comme à leur habitude, cependant, les compagnies restent circonspectes.

Ne nous réjouissons pas trop vite, répondait ainsi en substance le porte-parole du CN, Ed Palusiak, hier.

Pourtant, CN Rail a déclaré un étonnant bénéfice de 103 millions \$ au deuxième trimestre, contre une perte de 15 millions \$ l'année précédente. Le CN n'avait pas connu un aussi gros bénéfice trimestriel depuis 1988.

par ALLAN SWIFT
de la Presse canadienne

Après une série de congédiements et de compressions

CN et CP retombent sur les rails

MONTREAL — Après des années de compressions et de mises à pied, les deux principaux transporteurs de fret par voie ferrée semblent être en train de remonter la pente.

automobiles, ainsi que par le transport de conteneurs intermodaux.

Les compagnies ferroviaires commencent aussi à récolter les fruits de leurs réductions d'effectifs et de l'abandon de voies fer-

rées non rentables.

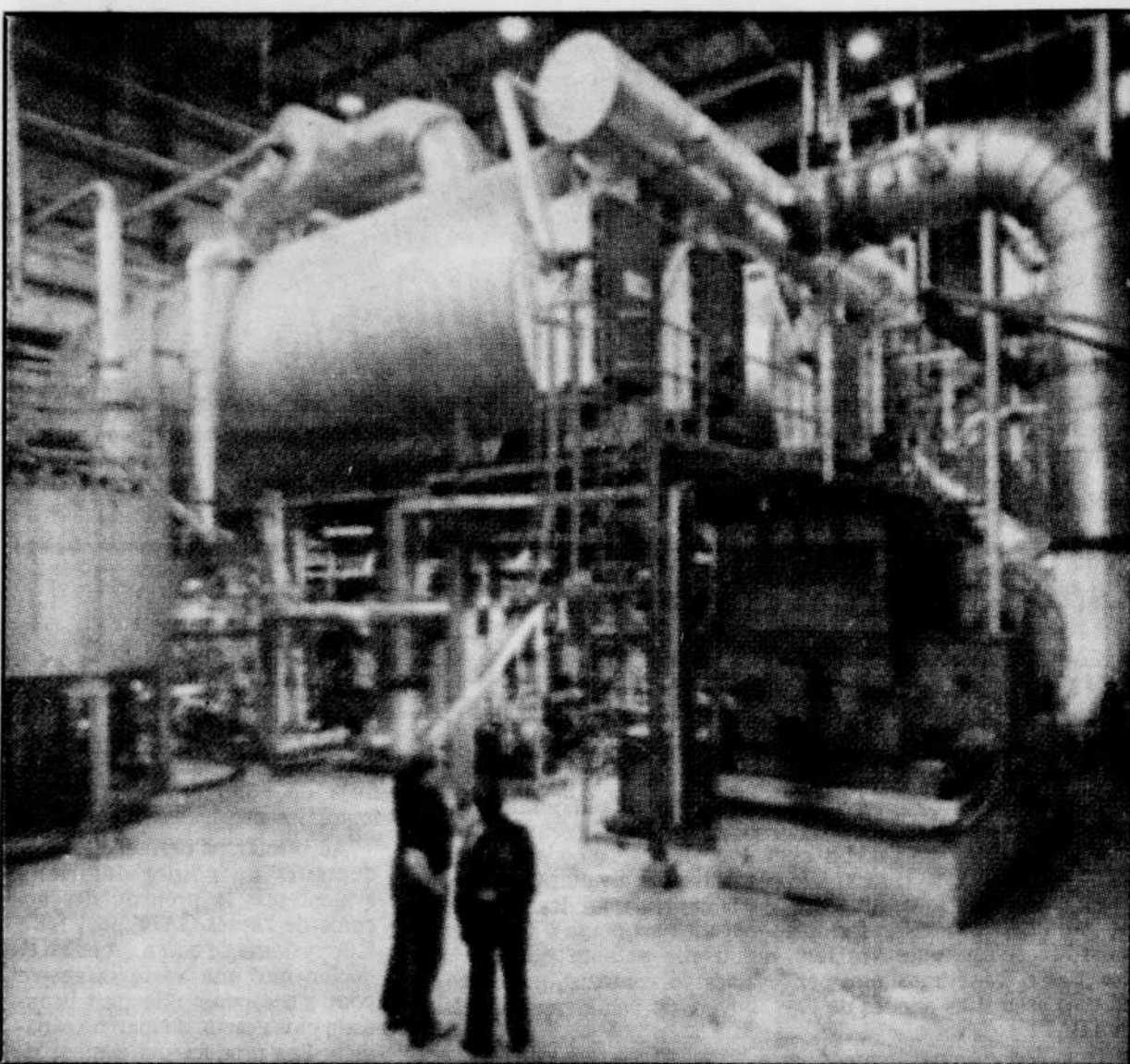
Les syndicats, qui sont en pleine renégociation de conventions collectives, y voient l'occasion de faire valoir avec plus d'insistance leurs demandes d'augmentations salariales et de sécurité d'emploi.

M. Palusiak a souligné que si le volume du trafic a augmenté, les tarifs du transport ferroviaire de fret ont chuté de 35 % depuis 1986, à cause de la compétition du camionnage et des autres chemins de fer, y compris américains.

Le Réseau CP Rail a déclaré un revenu d'exploitation de 106 millions \$ pour le trimestre, contre 44 millions \$ pour la période correspondante, il y a un an. Pour CP Rail, le revirement s'est en fait dessiné dès l'an dernier.

Mais le porte-parole de CP Rail, B.C. Scott, a lui aussi fait ressortir que le bénéfice de cette année ne représente qu'un rendement de 3 % des capitaux propres. C'est encourageant, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire, a-t-il dit.

Statistique Canada a rapporté que les chargements des chemins de fer entre les mois de janvier et mai étaient de 8 % supérieurs à ceux de l'an dernier, alimentés surtout par le minerai de fer, la potasse, le bois d'oeuvre et les



Les manufacturiers canadiens sont envahis par une confiance sans précédent. L'industrie possède des carnets de commandes bien remplis. Ils se disent également satisfaits des stocks et de la production. Toutefois, les Québécois ne partagent pas cette confiance.

Home Products et Cyanamid placés sous surveillance

NEW YORK (AFP) — Les firmes de notation financière Standard and Poor's et Moody's Investors Service ont annoncé hier qu'elles plaçaient sous surveillance la qualité des dettes des groupes pharmaceutiques American Home Products et American Cyanamid, à la suite d'une offre de rachat du deuxième par le premier.

S and P a placé sous surveillance, avec implications négatives, la dette principale de American Home Products, notée « AAA », et ses titres commerciaux, notés « A-1 ».

Moody's a également indiqué hier qu'elle mettait sous surveillance la qualité des dettes des

deux groupes pharmaceutiques. Cette mesure pourrait éventuellement conduire à l'abaissement de la notation financière de la dette à long terme d'American Products Corporation.

Pour la dette d'American Cyanamid, la direction reste « incertaine », a encore indiqué Moody's.



La caisse populaire
Desjardins

PRÊT
HYPOTHÉCAIRE

6 MOIS

7,875%*

*Taux recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses populaires affiliées, le 4 août 1994. Taux d'intérêt sujet à changement.